



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CERET
SAID 3 ALBERES-COTE VERMEILLE
12 RUE GASTON CARDONNE
66403 CERET

Vos références

Numéro fiscal : 11 12 616 201 060
Déclarant 1 (C) : 11 12 616 201 060
Déclarant 2 (C) : 03 98 831 333 432
Référence de l'avis : 24 66 A023219 22
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

3 RUE PABLO PICASSO
66300 BANYULS DELS ASPRES
Numéro FIP : 660 26 89 9347057789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 66030

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP CERET
SAID 3 ALBERES-COTE VERMEILLE
12 RUE GASTON CARDONNE
BOITE POSTALE 313
66403 CERET

* (service gratuit + coût de l'appel)

HENON JULIEN
OU HENON TIFFANY
3 RUE PABLO PICASSO
66300 BANYULS DELS ASPRES

Somme qui vous est remboursée

99,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1257 9007 000X XXXX XXX7 677
Identifiant de la banque : BPSMFRPPXXX
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 29 309
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 11 12 616 201 060

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : HENON

Déclarant 2 - Nom de naissance : GONCALVES FRASCO

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 14352	Déclar. 2 17839	Total
Autres revenus imposables.....		1600	105	
Revenus des associés et gérants.....				
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Prime de partage de la valeur non exonérée.....			0	
Total des salaires et assimilés ²		15952	17944	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1595	- 3911		28390
Salaires, pensions, rentes nets.....	14357	14033		
Revenu brut global.....				28390
Revenu imposable.....				28390
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1			
Montant de la réduction d'impôt.....		1		0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				0
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :			-	99
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 99
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				99

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵.....

29309

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....

Déclarés

Déclar. 1

799

Heures supplémentaires et jours RTT.....

Nets

719

Prime de partage de la valeur.....

Déclarée

Déclar. 2

200

Prime de partage de la valeur.....

Nette

200

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1

16394

Déclar. 2

16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399

+ 4399

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741

= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401